

RAPPORT SUR LES PROGRÈS DANS LA PRÉPARATION DE LA FLORE DU SÉNÉGAL

PÈRE JEAN BERHAUT

La première Flore du Sénégal est le « *Tentamen Florae Senegambiae* », oeuvre de GUILLEMIN, PERROTTET et A. RICHARD, qui parut en 1830—1833 : la présentation était intéressante et pratique, avec de nombreuses planches de dessins.

Vint ensuite, en 1899, le livre du R. Père SÉBIRE « *Les plantes utiles du Sénégal* ». Ce livre avait surtout l'intention de rendre service soit à la science, soit aux particuliers, en indiquant les propriétés de certaines plantes du Sénégal, tout en suggérant qu'il serait peut-être possible d'acclimater un certain nombre de plantes utiles originaires d'autres pays tropicaux.

En 1931 la « *Végétation du Sénégal* » du Professeur TROCHAIN s'attachait surtout à l'Écologie, tout en apportant une nette contribution à la connaissance des espèces naturelles du Sénégal.

En 1954 nous présentions la « *Flore du Sénégal* » sous forme de clé analytique de vulgarisation. Notre but premier était de permettre à la jeunesse sénégalaise — et même africaine — de pouvoir s'intéresser à la Flore de leur pays et d'en reconnaître les différentes espèces, sans avoir de connaissances botaniques spéciales au point de vue systématique. Cette première édition essaya de grouper toutes les espèces reconnues présentes au Sénégal à cette époque : il y en avait environ 1800. Cependant l'aire envisagée ne s'étendait que du fleuve Sénégal au fleuve Gambie, comme limites Nord et Sud, et de la mer, à l'Quest, à la rivière Falémé, à l'Est. L'année suivante, 1955, ce livre fut agrémenté de 10 planches en couleurs reproduisant 20 espèces, et en 1957 encore 10 autres pages.

En 1967 sortit la 2^o édition de cette Flore du Sénégal. Cette fois elle embrassait le Sénégal tout entier, y compris la Casamance, et englobait aussi le territoire de la Gambie. L'intérêt était d'y inclure le commencement de la Forêt humide, ou Guinéenne, puisque la Basse Casamance est connue comme la pointe la plus septentrionale de la Forêt équatoriale. Cette adjonction permit d'ajouter plus de 200 espèces nouvelles à la liste des plantes sénégalaises.

Dans cette 2^o édition les plantes sont désignées non seulement par leur nom scientifique — ce qui est indispensable — mais aussi par leurs noms vernaculaires dans les principales langues du Sénégal : Bambara, Diola, Sérère et Wolof. Certaines d'entre elles portent même un nom français. Un

grand nombre cependant demeurent avec le seul nom scientifique, car ne possèdent, en général, de nom vernaculaire que les plantes qui ont une utilité quelconque au point de vue domestique ou médicinal. L'illustration est également soignée : en plus des 20 pages en couleurs reprises de la première édition, il a été ajouté 70 pages de dessins au trait représentant environ 300 espèces. Mais, destiné à être utilisé sur le terrain, ce livre devait rester portatif : il ne contient donc que les renseignements strictement nécessaires pour arriver au nom actuel de la plante, les synonymes étant réservés pour la « Flore Illustrée du Sénégal ».

Composée spécialement en vue d'aider ceux qui n'ont pas de connaissances spéciales en botanique, cette Flore peut cependant rendre service aux systématiciens — comme on a bien voulu nous le confirmer — dans le cas d'échantillons stériles ou incomplets échappant à la systématique. Et, quoique son rayon d'action soit prévu pour le Sénégal, il peut s'étendre bien au-delà des frontières de ce pays. Pratiquement il est utilisable dans tous les pays africains de savanes, et même au bord de la forêt dense : le fond de la Flore africaine — sauf l'Afrique du Nord — est en effet partout identique, comme on peut le constater dans les collections de l'Herbier du Muséum de Paris.

Depuis cette 2^e édition, les prospections ont continué et on pourrait déjà ajouter plus de 150 espèces au catalogue des plantes de ce pays. Ce qui porterait, pour le moment, la Flore du Sénégal à près de 2200 espèces autochtones.

Actuellement une « Flore Illustrée du Sénégal » est en préparation. Le premier tome est sous presse et doit sortir sans tarder. Cette Flore qui sera du format de la « Flore Forestière de la Côte d'Ivoire » et de la « Flore Forestière Soudano-Guinéenne » de A. AUBREVILLE, est prévue en 10 ou 11 tomes d'environ 500 pages chacun. Les familles sont présentées dans l'ordre alphabétique et, dans chaque famille, les genres et les espèces dans le même ordre.

Chaque plante sera représentée, entière ou en partie suivant le cas, grandeur naturelle ; parfois, en plus, certains organes seront grossis. En regard viendra la description de la plante. Celle-ci sera suivie de l'aire géographique : sont cités tous les pays dans lesquels peut se rencontrer la plante, d'après les échantillons présents au Muséum de Paris, ou d'après les renseignements de la « Flora of West Tropical Africa ». Seront cités également les numéros d'Herbier des principaux collecteurs, principalement du Sénégal, mais parfois aussi d'autres pays africains, surtout de la Guinée qui a beaucoup de points communs avec le Sénégal.

Mention est faite ensuite de l'Iconographie déjà parue depuis le début de la Botanique, et vue par l'Auteur. Les usagers pourront de la sorte comparer les détails de la plante qui seront parfois plus complets dans certains ouvrages spécialisés en systématique.

Puis viennent tous les noms vernaculaires qui ont pu être récupérés dans les différentes langues du Sénégal (une trentaine). Dans certaines ethnies plus nombreuses, les noms sont en assez grande quantité.

Pour terminer, ont été groupées, après chaque plante, toutes les propriétés ou usages connus jusqu'ici : ces propriétés sont ou ont été en usage soit au Sénégal, soit dans d'autres régions d'Afrique où la plante est utilisée. Quoique ces propriétés puissent être employées par des particuliers, elles ont surtout pour but d'attirer l'attention des spécialistes et des chercheurs en pharmacopée qui pourront en retirer des remèdes plus actifs et surtout mieux dosés pour le traitement des maladies du pays.

Le livre se terminera par les tables, avec références des pages, de toutes les maladies et de tous les autres usages indiqués dans le texte, des noms scientifiques et des synonymes, des noms français et des noms vernaculaires, une table pour chaque langue.